



Édition du 14 mai 2018

## Sondage sur les AG

L'Exécutif vous remercie infiniment pour vos réponses au sondage sur les AG! Voici les résultats de la compilation des 92 réponses et les commentaires que nous avons reçus.

### Moment idéal pour tenir une AG

C'est le mercredi qui l'emporte avec 92 %. Évidemment, pour toutes sortes de raisons, il est parfois difficile d'assister à toutes les AG, qui entrent en conflit avec d'autres activités, dont les réunions départementales. L'Exécutif annonce à l'avance les AG de la session afin de prévenir les conflits d'horaire et, sauf cas exceptionnels, nous tentons de limiter les AG régulières à une par mois (on exclut de ce calcul l'AG qui porte sur la répartition des ressources enseignantes, dont la date est plus difficile à déterminer, et l'AGA, qui a toujours eu lieu vers la fin mai, et qui aura dorénavant lieu avant le processus d'attribution des tâches enseignantes).

### Alternance des campus

La majorité des répondants (76 %) apprécie l'alternance entre les campus, même si cela représente toujours un défi pour les membres qui n'y enseignent pas ce jour-là. L'alternance entre ces deux principaux campus est très importante pour nous aussi, dans la mesure de la disponibilité des locaux.

### Fréquence des AG

Les réponses varient énormément : plusieurs souhaiteraient moins de rencontres (26 %), mais admettent qu'ils veulent être consultés. La grande majorité (71 %) trouve qu'il est acceptable de faire une réunion par mois. On nous a suggéré d'en faire une aux six semaines, ce que l'Exécutif de l'an prochain pourrait certainement envisager. La préparation des AG demande énormément de travail, et c'est toujours par nécessité que l'Exécutif en convoque une, jamais pour le seul plaisir de la chose (même si nous sommes toujours très très contents de vous voir et de vous entendre!)

### Commentaires sur le vote électronique et le « streaming » d'un campus à l'autre

On nous a fait mention de l'intérêt de votes électroniques pour éviter à tout le monde de se déplacer pour une rencontre. Or, cette façon de procéder ne nous permettrait pas de profiter de la richesse des discussions entre collègues afin d'arriver à un réel consensus. Pour les mêmes raisons, la diffusion au campus A d'une réunion ayant lieu au campus B ne nous semble pas une option souhaitable, même si l'Exécutif l'a déjà envisagée. De plus, cette façon de faire entraînerait des défis techniques importants.

## **Repas offerts aux AG**

Le taux de satisfaction est de 75 %. Les choix santé semblent être la préoccupation de plusieurs d'entre vous, l'Exécutif compris. Les coûts associés aux options réellement santé (et souvent végété) ont fait hésiter l'Exécutif chaque fois que la chose a été envisagée. Nous tenons par contre à offrir des options végétariennes toutes les fois où c'est possible, et le menu comprend presque toujours deux salades et quelques trempettes ou mousses santé.

Le système de réservation mis en place l'an dernier nous permet de mieux gérer les repas et d'avoir une estimation du nombre de personnes qui seront présentes (la question du quorum nous préoccupe toujours). Les repas réservés sont retenus jusqu'à 11 h 50, mais si vous savez que vous serez en retard, vous pouvez nous aviser! Enfin, le fait d'avoir oublié de vous inscrire ne devrait pas vous empêcher de vous présenter à une AG : vous pouvez apporter votre propre repas ou, s'il en reste après 11 h 50, vous aurez droit à un repas réservé par quelqu'un d'autre.

## **Commentaire sur le recyclage et le compostage lors des assemblées**

Vous serez heureux d'apprendre que nous avons mis en place des mesures de recyclage et de compostage depuis presque deux ans déjà. Cela dit, il y a encore des actions qui peuvent être entreprises : par exemple, nous pourrions demander à nos traiteurs, ceux qui nous offrent des assiettes et des ustensiles de plastique avec la nourriture commandée, de nous offrir plutôt de la vaisselle « compostable ». Certains ont mentionné l'idée d'apporter ses propres ustensiles, ce qui n'est certainement pas une mauvaise idée. Cependant, le plus gros défi vous étonnera : même si à chaque AG, on prépare bac de recyclage, sac de compost et poubelle bien en évidence et bien identifiés, plusieurs enseignants ne font pas le tri sélectif de leurs déchets.

## **Commentaires sur la longueur des assemblées**

Plusieurs ont fait mention de la longueur de certaines interventions, qui s'attardent parfois à des détails hors des grandes questions débattues. Les nouveaux statuts et règlements limiteront dorénavant le temps de parole à trois (3) minutes. La présidence d'assemblée élue permettra également une intervention plus serrée dans les cas de dérives et de répétitions. Un membre peut aussi toujours soumettre un point d'ordre dans ces cas. Cela dit, nous croyons aux débats et aux échanges, il faut donc leur consacrer le temps nécessaire.

## **Commentaires qui vont de « on n'a jamais été aussi bien informés » et « merci de votre transparence » à « vos courriels sont trop longs »**

De façon générale, les membres semblent apprécier l'information envoyée de façon régulière. Aux quelques personnes qui trouveraient les courriels trop longs, on vous invite à faire comme lors de la lecture du journal : jamais n'a-t-on dit à *La Presse* que son édition était trop longue ; on lit les articles qui nous intéressent et on passe le reste. Les courriels d'information sont ponctués de sous-titres justement pour mettre en évidence ce qui pourrait vous intéresser (ou pas).

## Commentaires d'un anti-syndicaliste bien connu de l'Exécutif

Il nous fera toujours plaisir de défendre la qualité de l'enseignement et les conditions de travail de tous, même des anti-syndicalistes. L'anti-syndicaliste en question nous a traités de « voleurs » pour nos cotisations syndicales, critique qu'il reprend chaque fois qu'un sondage est envoyé. Par exemple, pour ne citer que celui-là, ses commentaires dans un sondage sur le taux de satisfaction au dîner des femmes se sont avérés fort désobligeants, commentaires qui n'auraient pas été possibles autrement que sous le couvert de l'anonymat. Une seule réponse à cela : on t'envoie beaucoup d'amour, cher anti-syndicaliste, et on te souhaite des vacances reposantes, vacances gagnées grâce... au mouvement syndical. ;)



# Question sur les mises en disponibilités

Lors de la dernière Assemblée générale, des questions sont demeurées sans réponse par rapport aux mises en disponibilités (MED). Voici les réponses<sup>1</sup> :

## 1- Un enseignant MED est-il forcé d'enseigner à la formation continue ?

Si vous n'êtes pas replacé et que vous n'atteignez pas une charge équivalente à votre protection salariale de 80 % (ou de 60 % si vous êtes admissible à la retraite sans réduction actuarielle), vous devez accepter toute charge d'enseignement que vous offre le Collège jusqu'à concurrence de votre protection salariale **5-4.07 I**. Vous n'êtes pas tenu d'accepter une charge supérieure à cette protection (80 % ou 60 %), mais il va de soi que, si ce cumul dépasse votre protection salariale, vous êtes payé en conséquence.

Ainsi vous pouvez être tenu de donner des cours d'été se terminant au plus tard le 24 juin. Si cela empiète sur vos vacances, vous êtes payé en conséquence **5-4.07 I** et **6-1.07**.

Vous pouvez aussi être tenu de donner des cours à la formation continue, auquel cas votre charge est calculée en CI. Avec l'accord du Collège, vous pouvez échanger ce ou ces cours avec un autre professeur du département qui accepte **5-4.07 I**.

## 2- Comment se calcule l'ancienneté et l'expérience d'un enseignant MED ?

Aux fins du calcul de l'ancienneté et de l'expérience, c'est comme si vous étiez à temps complet **6-2.04** et **5-3.06 I**. Aux fins du régime de retraite, on vous reconnaît une année de service **5-4.14**. Le traitement admissible aux fins de la retraite est celui qui aurait été reçu si vous n'aviez pas été mis en disponibilité. Par contre, les cotisations que vous avez à verser sont calculées sur le salaire que vous gagnez réellement. Aux fins des régimes d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance-traitement, vous êtes considéré à temps complet **5-5.01**.

## Guide FNEEQ

Si vous souhaitez approfondir le sujet, nous vous suggérons le guide FNEEQ portant sur le sujet. Vous pouvez le télécharger à partir de notre site web (<http://www.seecofneeq.com>), sur la page « Documents ».

---

<sup>1</sup> Ces réponses proviennent du *Guide des droits des enseignantes et des enseignants mis en disponibilité*, publié par la FNEEQ.

## Vin et fromage

Pour souligner le travail des bénévoles qui ont représenté nos membres à divers comités syndicaux et institutionnels, le SEECO tient encore cette année son vin et fromage annuel! Un sommelier de la SAQ sera des nôtres pour nous présenter quelques accords.

**Date :** Le jeudi 31 mai 2018, de 17 h à 19 h

**Lieu :** Relais Plein Air du Parc de la Gatineau

Un service de raccompagnement par les étudiantes et étudiants de Techniques policières sera également offert pour Gatineau, Chelsea, Cantley (10 \$), Hull (5 \$) Aylmer, Masson-Angers, Buckingham (15 \$).

**Au plaisir de lever un verre avec vous!**

**Pour s'inscrire (avant le 21 mai 2018) :**

<https://goo.gl/forms/LfrVmmAc6Tb9tcFN2> (RÉSERVÉ AUX BÉNÉVOLES)

# MERCI À NOS 62 BÉNÉVOLES !

Alexandre Bouchard  
Alexandre Gagné  
André Dupré  
Anick Desjardins  
Annie Girone  
Benoît Béland  
Brigitte Perras  
Carole Connolly  
Catherine Garand  
Catherine Lemieux Lefebvre  
Christian Bernier  
Claire Beaulieu  
Daniel Léger  
Denis Lavoie  
Emma Vicuna  
François Dionne  
François Lazure  
Geneviève Berteau-Lord  
Geneviève Desjardins  
Geneviève Gendron  
Geneviève Rioux

Gilles Parent  
Guillaume Lacerte  
Hélène Messervier  
Hélène Simard  
Hugo Larouche-Trottier  
Jacinthe Lesage  
Jean-François Gaudreau  
Jean-François Roy  
Jocelyn Bernier-Lachance  
Johane Doyon  
Josée Godin-Lagacé  
Josée Pilon  
Justine Desmeules  
Karine Plouffe  
Kim Muckle  
Liliane Chavant  
Linda Parenteau  
Line Raymond  
Louis Raymond  
Luc Fournier  
Lyne Beaumier

Marie-Ève Montreuil  
Marie-Josée Bergeron  
Mathieu D'Amours  
Mélanie Rousseau  
Michèle Gaudreau  
Myriam Letarte  
Nabil Ketata  
Nadine Séguin  
Nancy Lemelin  
Ndeye Sine  
Olivier Rousseau  
Sara-Lise Rochon  
Simon Beaudoin  
Simon Boulianne  
Simon Lespérance  
Sophie Allaire  
Stéphane Marcil  
Stéphanie Paquette  
Sylvie Morin  
Thomas Grondin

# RÉSUMÉ D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEECO

## AGA

Nous rappelons que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 30 mai, et que les comités sont priés d'envoyer leur bilan annuel au plus tard le 14 mai.

## QUORUM

Pour cette dernière assemblée générale ordinaire, cinquante-six membres étaient présents et nous sommes bien heureux de ce taux de participation. C'est une bonne pratique pour l'année prochaine quand, nous le rappelons, le nouveau quorum sera de 45 membres présents.

9 MAI 2018

## DÉCISIONS DIVERSES

### Balises pour les comités de programme

Comme entendu lors de l'AG du 2 mai, le document sur les balises pour les comités de programme a fait l'objet d'une résolution visant à lui conférer un statut. C'est ainsi que le SEECO affirme que le document constitue une interprétation juste de la convention collective en ce qui a trait à l'encadrement des comités de programme et demande à ses membres de respecter les dispositions qui y sont établies.

Bien que la décision soit prise et légitime, il n'en demeure pas moins que le résultat du vote (pour : 17 ; contre : 16 ; abstentions : 22) montre une réelle division des profs sur le sujet. L'objectif initial qui était de trouver un terrain d'entente entre les profs après avoir départagé ce qu'il est possible de faire de ce qui ne l'est pas n'est pas atteint, de toute évidence. Le président du SEECO a donc suggéré d'éprouver la formule et d'en reparler l'an prochain. Il a aussi rappelé qu'il sera possible, dès l'an prochain, de faire des demandes au sujet des comités de programme dans le cadre des prochaines négociations de la convention collective. Le consensus est un idéal vers lequel il faut tendre.

### Politique de gestion financière du SEECO

Le projet de politique a été adopté tel que soumis, c'est-à-dire avec les ajouts et précisions apportés lors de la présentation qui en avait été faite antérieurement. La nouvelle politique entre en vigueur dès maintenant. Elle sera disponible sur le site internet du SEECO sous peu.

## PROJET DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2018-2019

Le projet a été soumis à la partie syndicale du CRT (PSCRT) et présenté en assemblée. La surembauche de l'année en cours est d'environ 6 ETC. La surembauche cumulative est d'environ 20 ETC. Cet état de fait limite grandement la latitude possible pour les négociations portant sur le projet. La PSCRT a été mandatée pour adopter le projet 1, avec possibilité de modifications mineures.

---

« *Donnez-lui à manger, il ne parle pas quand il a la bouche pleine !* » – le président de l'Exécutif, une tranche de pepperoni au bord des lèvres

---



## À nous la parole

L'équipe du Plus-Mot vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, dessins, vidéos, liens, ...

[seeco@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:seeco@cegepoutaouais.qc.ca)

**Mandat du Plus-Mot : Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autre nous intéressant en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement.**  
(AG 26 octobre 2016)